

A. A.

Société anonyme au capital de 2.682.780 francs
Siège social : 6, rue de Versailles - 78470- SAINT REMY LES CHEVREUSE
R.C.S. VERSAILLES B 316 790 260

1935

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION EN DATE DU 10 NOVEMBRE 1996**

DEPOT DU

13 FEV. 1997

TRIBUNAL
DE COMMERCE

Les administrateurs se sont réunis au siège social, sur la convocation de Monsieur Charif NASRALLAH, Président du conseil d'administration, à 10 heures.

Sont présents :

- Monsieur Victor HADIDA
- Monsieur Edouard CUPUOZZO
- et Monsieur Charif NASRALLAH,

seuls administrateurs qui ont émargé le registre de présence du conseil d'administration. Assiste également à la réunion Monsieur LARUE Lucien.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur NASRALLAH, Président du conseil d'administration. Monsieur le Président constate que tous les administrateurs sont présents, et qu'en conséquence le conseil peut valablement délibérer.

NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR

Mr NASRALLAH propose la cooptation en qualité d'administrateur de Mr Lucien LARUE, né le 11 mai 1939 à Chanleix (19330).

et demeurant : 10, rue de la Division Leclerc à 78350- les LOGES EN JOSAS,
à compter du 10 novembre 1996,

Monsieur NASRALLAH précise que, conformément aux dispositions légales, cette cooptation sera soumise à ratification par la plus prochaine assemblée générale des actionnaires.

Après en avoir délibéré, le conseil décide à l'unanimité de coopter en tant qu'administrateur Monsieur Lucien LARUE né le 11 mai 1939 à Chanleix (19330) et demeurant : 10, rue de la Division Leclerc à 78350- les loges en Josas.

Monsieur LARUE remercie de conseil de la confiance qui lui est ainsi témoignée, déclare qu'il accepte le mandat qui lui est confié, et qu'il n'existe de son chef aucune cause d'interdiction ou de déchéance susceptible de lui interdire d'occuper cette fonction.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

Et le présent procès-verbal a été signé, après lecture, par Mr NASRALLAH, Président du conseil d'administration, et Messieurs :
HADIDA, CAPUOZZO ET LARUE administrateurs.

celui conforme le Président